

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4815 - Mercredi 19 Février 2025 - Prix : 200 Fc

ACCORD-CADRE DE FOMBONI DU 17 FÉVRIER 2001

Une cérémonie maintenue malgré l'interdiction



Célébration de l'accord de Fomboni.

ENERGIE SOLAIRE :

L'Union des Sanduk lance UNIHA

Face aux difficultés d'approvisionnement en électricité aux Comores, l'Union des SANDUK de Ngazidja a officiellement lancé, ce lundi 17 février à Moroni, la campagne UNIHA. Cette initiative ambitieuse de rendre l'énergie solaire plus accessible en offrant aux ménages et aux entreprises des solutions de paiement échelonné sur 12 mois.

Le programme propose plusieurs kits solaires adaptés aux besoins quotidiens, incluant éclairage, télévision et réfrigérateur. « Avec UNIHA, nous voulons offrir une solution énergétique fiable et accessible à tous, afin de permettre aux foyers et aux entreprises de s'équiper en énergie solaire sans supporter un paiement immédiat », a expliqué Chakira Moegni, directeur exécutif de l'Union des SANDUK de Ngazidja. Le directeur exécutif a insisté sur l'objectif de cette initiative : « C'est une façon de sortir des problèmes d'électricité. Les SANDUK se sont organisés pour soutenir la population, car nous sommes une institution proche des citoyens. Chaque personne intéressée peut se rendre dans nos agences, nous exposer ses besoins, et nous verrons avec nos partenaires comment l'aider à s'équiper en énergie solaire ».

Le président de l'Union des SANDUK, Taoufik Mhadjou, a souligné l'engagement de ces banques de microfinance à moderniser leurs services : « À l'origine, les SANDUK se limitaient au dépôt, au retrait et à l'emprunt d'argent. Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin en améliorant le quotidien des Comoriens. Grâce aux panneaux solaires, nous contribuons également à la sécurité des enfants qui, au lieu de chercher de la lumière ailleurs, resteront chez eux. »

Pour l'installation et la gestion des équipements, l'Union des SANDUK s'est associée à la société AFT. Son directeur adjoint, Chamsoudine Issa, a précisé que « Nos équipements sont performants et adaptés aux besoins locaux. L'installation est assurée par nos équipes et le paiement s'effectue à la fin du mois. En cas de non-paiement, nous avons la possibilité de suspendre l'alimentation à distance, voire de récupérer le matériel en dernier recours. »

Les kits solaires proposés vont du simple éclairage au réfrigérateur, avec des prix éche-

lonnés et payables en plusieurs fois : « Kit Éclairage (270 000 KMF) : 6 ampoules LED, téléphone portable, Kit Télévision (705 000 KMF) : 10 ampoules LED, téléphone portable, télévision et décodeur Canal+, Kit TV & Frigo (1 630 000 KMF) : 10 ampoules LED, téléphone portable, télévision, décodeur Canal+, réfrigérateur ou congélateur », lit-on dans un communiqué. Avec une garantie de 10 ans pour les panneaux et 2 ans pour les batteries, UNIHA se veut une alternative fiable pour améliorer durablement l'accès à l'énergie aux Comores. Les intéressés peuvent se rendre dans l'une des 53 agences SANDUK de Ngazidja pour souscrire à l'offre la plus adaptée à leurs besoins.

Mohamed Ali Nasra



اعلان عن منافسة

اسم المنافسة	رقم المنافسة	مكان وموعد فتح المظاريف	آخر موعد لتقديم العروض	مكان استلام الكراسيات وتقديم العروض	مجال التصنيف
منافسة: 1- أعمال النظافة لمبنى السفارة ودار سكن سعادة السفير 2- تسقيق الحدائق ومكافحة الحشرات : أ - دار السكن ب - السفارة		مقر السفارة في موروني يوم الاثنين 2025/02/17 م اليوم الجمعة 2025/02/28 م الساعة 10 صباحا	من يوم الاثنين 2025/02/17 م اليوم الجمعة 2025/02/28 م الساعة 2 عصرا	سفارة المملكة العربية السعودية، حي كابل دوليون، موروني، جزر القمر. الهاتف: +2697735845 تحويلة: 1016 جوال: +2693447347 البريد الإلكتروني: coemb@mofa.gov.sa	- الاختصاص في مجال النظافة وتسقيق الحدائق ومكافحة الحشرات مع مراعاة تقديم الشركة للأوراق الثبوتية للنشاط

Avis d'appel d'offres

Nom de l'appel d'offres	Référence de l'appel d'offres	Lieu et date d'ouverture des Offres	Date limite de dépôt des offres	Lieu pour retirer le cahier de charges et déposer les offres	Domaine de spécialité
Appel d'offre pour 1- Le nettoyage du bâtiment de l'ambassade et de la Résidence 2-L'aménagement paysager des jardins et la prévention contre les insectes pour le bâtiment de : A- l'Ambassade B - La Résidence de l'Ambassadeur		Au siège de l'Ambassade à Moroni Le lundi 01/03/2025 à 10:00 AM	Du lundi 17/02/2025 au Vendredi 28/02/2025 à 14 :00	Ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite Tél : +2697735845 Poste : 1016 Portable : +2693447347 E-mail : coemb@mofa.gov.sa	-Spécialité dans le domaine de nettoyage, de l'aménagement paysager des jardins et de la lutte contre les insectes - Présenter et fournir tous les documents justifiant l'activité de l'entreprise

ACCORD-CADRE DE FOMBONI DU 17 FÉVRIER 2001

Une cérémonie maintenue malgré l'interdiction

Initialement prévue à Djoiezi, chez l'ancien président Ikililou Dhoinine, la célébration du 24^e anniversaire de l'accord-cadre de Fomboni a dû être déplacée en raison de contraintes politiques. Face à un arrêté préfectoral interdisant toute manifestation à caractère politique dans les foyers communautaires et les espaces publics, les organisateurs ont opté pour une nouvelle localisation. La cérémonie a finalement eu lieu au domicile de Dr Hassanaly Abdoulanziz, après un bref passage chez Charif Mhadji.

«**R**etour à l'ordre constitutionnel de 2001, issu de l'accord cadre de Fomboni » ou encore « la tournante, l'autonomie et l'équilibre des îles : piliers d'un état fédéral développé et solidaire », voilà quelques uns des slogans qu'on pouvait lire sur les banderoles brandis autour du lieu de la cérémonie commémorative du 24^e anniversaire de l'Accord cadre de réconciliation nationale, organisée par l'opposition à Mwali. Et ce, malgré le déploiement des

hommes en uniforme pour surveiller les places publiques.

Quatre interventions ont marqué la cérémonie. Abdou Malida a donné le coup d'envoi en rappelant les avantages de la constitution de 2001, fruit de l'Accord de Fomboni qui a mis fin à la crise séparatisme et institutionnelle déclenchée en août 1997. « Cet accord a mis fin à une crise séparatiste douloureuse qui s'était emparée aussi de Mohéli », devait rappeler dans son discours en langue française Chambane Bacar

avant de poursuivre : « Nous rejetons d'emblée, le bilan des assises du colonel Azali Assoumani, par lequel il a diabolisé l'accord de réconciliation ainsi que la constitution du 23 décembre 2001, l'autonomie large des îles, la présidence tournante et l'équilibre des îles ».

Les opposants au régime actuel estiment que le véritable objectif du pouvoir est d'enterrer l'esprit du nouvel ensemble comorien (NEC), qui reconnaît la spécificité des îles et rejette une gouvernance centralisée.

Dr Abdou Djabir, aux côtés de ses collègues, a vivement critiqué la politique du président Azali, dénonçant une gestion centralisée et autoritaire sur le plan diplomatique, politique, institutionnel, administratif et sécuritaire. Enfin, Chambane Bacar a lancé un appel pressant à la communauté internationale pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel du nouvel ensemble comorien.

Riwad

POLITIQUE :

Me Mzimba est contre « la tournante »

Dans une émission de Fcb-fm, Ibrahim Ali Mzimba Ibrahim, avocat et candidat élu aux dernières législatives a abordé plusieurs sujets d'actualité, notamment la question de la présidence tournante, instaurée depuis la constitution de 2001. « Ce mode de gouvernance freine notre développement et renforce les divisions entre les îles. Nous devons repenser à notre organisation politique pour construire un État plus stable et efficace », dit-il

Le système freine le développement du pays. Il a par ailleurs salué la diplomatie du président Azali tout en critiquant le manque de transparence sur l'exploitation pétrolière. Sur la question de Mayotte, il regrette l'absence d'un référendum confirmant son appartenance aux Comores.

Concernant la montée de l'insécurité, l'avocat a estimé que les causes sont multiples et nécessitent une réponse globale. « Les violences que nous observons aujourd'hui sont le résultat de plusieurs facteurs : l'éducation, la précarité et un système judiciaire qui ne dissuade pas suffisamment », a-t-il déclaré. Sur la peine de mort, Me Mzimba a réaffirmé son soutien à cette sanction, le considérant comme un outil dissuasif pour les crimes les plus graves. « Il faut une justice ferme et des sanctions adaptées. La peine de mort doit être envisagée pour les cas les plus extrêmes », a-t-il affirmé, tout en insistant sur la nécessité de

garantir un procès équitable.

Il a également pris position contre la tournante, en place depuis l'accord de Fomboni de 2001. « Ce mode de gouvernance freine notre développement et renforce les divisions entre les îles. Nous devons repenser notre organisation politique pour construire un État plus stable et efficace », a-t-il plaidé. En matière de politique étrangère, Me Mzimba a salué le travail du président Azali Assoumani. « Il a réussi à renforcer la présence des Comores sur la scène internationale. Sa diplomatie est une réussite et il faut le reconnaître », a-t-il déclaré.

Il a toutefois exprimé son regret face à l'absence de communication du gouvernement sur l'exploitation pétrolière, qui devait débiter ce mois de février. « On nous avait annoncé que les opérations commencent en février, mais aujourd'hui, nous n'avons aucune information sur l'avancement du projet »,



Ibrahim Ali Mzimba

a-t-il déploré, appelant à plus de transparence sur ce dossier stratégique. Enfin, concernant Mayotte, il a regretté qu'aucun référendum n'ait été organisé pour affirmer l'appartenance de l'île à l'État comorien. « Depuis toutes ces années, aucun effort n'a été fait pour consulter le peuple sur cette question. Il est temps que ce sujet soit abordé sérieusement », a-t-il conclu. À travers ces différentes prises de posi-

tion, Me Mzimba confirme son engagement pour une réforme en profondeur des institutions et une gouvernance plus transparente. Son regard critique sur certains aspects de la politique nationale, tout en reconnaissant les avancées diplomatiques, reflète une volonté d'instaurer un débat sur les enjeux majeurs du pays.

Mohamed Ali Nasra

CONNECTIVITÉ DES ÎLES :

Bientôt une compagnie Maritime verra le jour

Dans le cadre de son projet ambitieux de « connectivité territoriale », l'Agence Française de Développement (AFD) investit

10,5 millions d'euros pour moderniser les infrastructures maritimes des Comores. Ce financement vise à rénover les gares maritimes de

Mutsamudu et Moroni, tout en mettant en place une compagnie maritime nationale.



Vers la création d'une compagnie maritime.

Ahmed Nadhoir, coordinateur du projet, a récemment rencontré des experts européens à Anjouan afin de peaufiner les derniers détails de cette initiative. La création de cette compagnie maritime répond à un besoin évident : assurer des liaisons rapides et fiables entre les îles. « Le bateau rapide qui sera acquis permettra aux citoyens de faire leurs courses à Moroni et de rentrer chez eux le soir même », explique-t-il, soulignant l'impact direct sur la vie quotidienne des Comoriens.

Longtemps en suspens en raison d'obstacles rencontrés sous les anciens régimes, ce projet prend aujourd'hui une nouvelle dimension. L'objectif est d'acquies un navire adapté aux conditions maritimes locales, avec un caboteur à coque en V parmi les options envisagées. En parallèle, un appel est lancé aux acteurs privés pour renfor-

cer le succès de cette initiative. « Le rêve n'est qu'une étape insiste-t-il, en soulignant que le bureau d'études a déjà été recruté et que les aspects techniques sont en cours de développement.

Aux côtés de Nadhoir, Robert Picard, directeur général du cabinet CALIA Conseil, supervisera l'assistance technique et l'achat des navires. D'autres experts, dont ceux de la société EUROTRANS, apportent leur savoir-faire à cette mission. L'enjeu, au-delà des améliorations logistiques, est aussi économique : cette nouvelle compagnie maritime pourrait devenir un pivot essentiel de l'économie des Comores, offrant des perspectives de développement prometteuses pour l'archipel.

Younes



Avis d'appel d'offre ouvert

Réf. N° de l'Appel : Concerne : : N° 2025/001/DNSAE/CVA/UGP relative à l'acquisition et Livraison d'un véhicules Pick Up double cabine pour l'UGP

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a sollicité et obtenu un financement auprès du Fonds pour les pays les moins avancés pour soutenir la mise en œuvre d'un projet de grande envergure intitulé « Renforcement de la résilience des systèmes agricoles et des chaînes de valeur intelligents face au climat dans l'Union des Comores ».

Ce projet a pour objectif d'accroître la résilience des principales chaînes de valeur agricoles face au changement climatique, en s'appuyant sur l'innovation, la diversification des cultures et le renforcement des capacités locales, dans le but d'améliorer de manière durable les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et de renforcer leur contribution à l'économie nationale. Le projet est structuré autour de quatre composantes clés :

- Composante 1 : capacités systémiques, institutionnelles et individuelles pour une agriculture résiliente au changement climatique
- Composante 2 : diversification des chaînes de valeur résistantes au climat
- Composante 3 : mise en œuvre de pratiques résilientes au climat dans des zones d'intervention ciblées
- Composante 4 : gestion des connaissances, intégration des femmes et des personnes handicapées

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées sera uti-

lisée pour effectuer les paiements à titre du contrat portant « Acquisition et Livraison d'un véhicule Pick Up double cabine ».

2. L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises (soumissionnaires) à communiquer leurs offres sous pli cacheté pour la fourniture d'Acquisition et Livraison d'un véhicules Pick Up double cabine. On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'appel d'offres.

3. L'appel d'offres est ouvert à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à mener à bonne fin le processus de passation du marché.

4. Il a été décidé, pour le présent marché, de passer un appel d'offres national, offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au manuel de passation de marché de la DNSAE. Le processus d'appel d'offres national comportera, comme indiqué, un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du CVA situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : spmcvdnsae@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 16h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 30min.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 Mars 2025 à 14H 00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du ministère de l'agriculture à l'adresse ci-dessous, le 20 Mars 2025 à 14H 30min.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat
BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -DNSAE
Au secrétariat du Projet (CVA)/ Email : spmcvdnsae@gmail.com

Lancé, le 19 Février 2025



Avis d'appel d'offre ouvert

Réf. N° de l'Appel : Concerne : N° 2025/001/DNSAE/CVA/UGP RECRUTEMENT DES ENTREPRISES POUR LA REHABILITATION DESTRAVAUX DE REHABILITATION DU BUREAU DE L'UGP

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un don de la part du fonds Mondiale pour l'environnement (FEM) pour financer le projet de renforcement la résilience des systèmes agricole et chaînes de valeur intelligent face au climat en Union des Comores. Afin d'atteindre les objectifs fixés, et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du marché « Travaux de Réhabilitation du Bureau de l'UGP »

2. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

3. Le projet (CVA) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation des routes et/ou des pistes rurales de 3 km au minimum à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement au cours de 10 dernières années. Le Soumissionnaire doit établir aussi qu'il disposera du Personnel-clé de qualification convenable décrit dans la Section III du DAO, qui est nécessaire pour exécuter le Marché. Pour être éligible, il doit justifier du chiffre d'affaires minimum tel que précisé dans l'article IS 11.1 (h) des données particulières de l'appel d'offre. Le chiffre

d'affaires doit être certifié par un organisme compétent.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre (AO) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 août 2018 et 30 septembre 2023.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du CVA situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : spmcvdnsae@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 16h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 30min.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en version française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de (10 000 KMF). La méthode de paiement sera en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par voie électronique ou au secrétariat du CVA.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 Mars 2025 à 14H 00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, le 20 Mars 2025 à 14H 30min.

8. Les soumissionnaires peuvent participer à un seul ou à plusieurs lots. Le Maître d'Ouvrage n'attribuera qu'un seul lot au maximum à un seul Soumissionnaire selon la combinaison financière la plus avantageuse. Il doit présenter une garantie d'un montant tel qu'indiqué dans le tableau suivant selon le nombre de lots visés :

Monyant de garantie : 10 000 000

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat
BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -DNSAE
Au secrétariat du Projet (CVA)/ Email : spmcvdnsae@gmail.com

Lancé, le 19 Février 2025

COMMUNALES 2025 :

Le Maire sortant prend de la hauteur

Vingt-quatre heures après la tenue des élections municipales, l'édile sortant de la capitale, Abdoufatah Saïd a tenu une conférence de presse dans son fief à Mtsangani, où il est revenu sur la journée du 16 février, jour des élections. L'ancien député de la capitale appelle au respect de la loi et laisse la CENI et la Cour Suprême faire leur travail.

Le Maire sortant de la capitale, Abdoufatah Saïd Mohamed a tenu une conférence de presse lundi 17 février dans son fief à Moroni Mtsangani. Lors de cette rencontre avec la presse, l'élu moronien a promis de siéger au conseil communal quel que soit les résultats. « Nous serons présents, moi et mes conseillers à la Mairie quels que soient les résultats définitifs. En tant que Maire, ou en tant que simple Conseiller. Nous ne jouerons pas la politique de la chaise

vide. » A l'instar de huit autres listes, Abdoufatah tête de liste de Moroni pour Tous, s'est présenté devant les électeurs de la capitale pour demander un nouveau mandat pour finir ce qu'il a déjà mis en place durant les deux dernières années.

Le maire sortant de la capitale a appelé tout le monde à s'abstenir de tout triomphalisme. « Je ne peux chanter victoire tant que la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) n'a pas proclamé les résultats provisoires et que la section électorale de la Cour Suprême ne les aura pas validés définitivement », a-t-il fait savoir à la presse. C'est pourquoi, Abdoufatah Saïd dénonce le comportement de « certains élus qui n'hésitent pas à fêter et à avancer des chiffres avant même que la CENI ne se soit prononcée. » Tout en s'abstenant d'avancer des chiffres, le maire sortant déplore une



forte abstention des électeurs le jour du scrutin, mais salue le climat de paix. « Même si la participation était faible, nous saluons le climat de calme qui a régné tout au long de la journée de vote. »

Il s'engage à respecter les résultats qui seront proclamés par la CENI et la Cour Suprême. « Quels que soient les résultats qui seront sortis par la CENI et la Cour Suprême, je ne ferais pas de

recours. » Et de rajouter : « Je suis quelqu'un qui a toujours respecté la justice, que ça soit la CENI, la Cour Suprême, ou la justice ordinaire et cela quel que soit le verdict. S'il est ou pas en ma faveur. » En attendant les résultats provisoires, le maire sortant appelle au calme et salue le soutien des habitants de la capitale tout au long de la campagne électorale.

Imtiyaz

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maccha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Avis d'appel d'offre ouvert

Réf. N° de l'Appel : Concerne : N° 2025/001/DNSAE/CVA/UGP

RECRUTEMENT CONSULTANT (E) INTERNATIONAL (E) POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PROJET
TERMES DE REFERENCE CONSULTATION INDIVIDUEL

Date : 12 Février 2025

Pays : Comores

Description du Poste: Consultant (e) international (e) pour le Renforcement des capacités du projet

Nom du Projet : « Renforcement des capacités de la résilience des systèmes agricole et des chaînes de valeur intelligent face au climat en Union des Comores »

Délai de soumission :

Durée de la consultation : 40 jours

1.Contexte et justificatif

* Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un don de la part du fonds Mondiale pour l'environnement(FEM) pour financer le renforcement la résilience des systèmes agricole et chaînes de valeur intelligent face au climat en Union des Comores. Afin d'atteindre les objectifs fixés, le projet s'articule autour des quatre composantes suivantes : (i) Composante 1 : capacités systémiques, institutionnelles et individuelles pour une agriculture résiliente au changement climatique ; (ii) Composante 2 : diversification des chaînes de valeur résistantes au climat ; (iii) Composante 3 : mise en œuvre de pratiques résilientes au climat dans des zones d'intervention ciblées ; et (iv) Composante 4 : gestion des connaissances, intégration des femmes et des personnes handicapées

À cet effet, la Direction National des Stratégies Agricole et de l'Élevage entend recruter un(e) Consultant(e) international (e) pour mener à bien l'identification des besoins en Renforcement des capacités institutionnelles nationales et expert Changement Climatique, du projet.

2.Objectif de la mission

L'objectif principal de cette mission est d'Identifier et prise en compte des besoins en matière de développement des capacités des principales institutions et organisations nationales et régionales pour guider, planifier, superviser et mettre en œuvre le développement de chaînes de valeur agricoles résilientes aux Comores.

3.Mandat du Consultant

Conformément aux modalités de gestion des projets sous exécution nationale, l'identification des besoins en renforcement des capacités institutionnelle sera menée par un consultant international indépendant et sous la coordination d'Unité de gestion du projet et la Direction National des stratégies agricole et de l'élevage (DNSAE).

De manière spécifique, le consultant(e) mettra l'accent sur les points suivants :

- ↳ La capacité organisationnelle
- ↳ La capacité techniques nécessaires pour soutenir le développement de chaînes de valeur résilientes au climat dans le pays,
- ↳ La capacité de supervision active des différentes activités de la résilience,
- ↳ L'Aptitude à soutenir le déploiement du personnel gouvernemental et en faisant le lien entre les principales parties prenantes et les décideurs de haut niveau.
- ↳ Apprécier la capacité et stratégies par les institutions à développées sur le terrain et des initiatives prises pour mettre en œuvre les activités planifiées.
- ↳ Apprécier également le degré d'atteinte de cibles fixées par le projet sur la période 2025-2030 ;
- ↳ Apprécier selon l'outil d'évaluation du

cadre du changement Gender@work (changement individuel, formel, informel, systémique[])

↳ Apprécier l'intervention selon les principaux domaines d'impacts de l'action en faveur de l'égalité des sexes

↳ Les atouts/contraintes rencontrés : identifier tous les facteurs qui peuvent favoriser ou entraver la mise en œuvre des activités. Elle établira les conséquences des facteurs négatifs et identifiera les mesures correctives à entreprendre ;

4.EXPERIENCE ET QUALIFICATIONS

Formation :

↳ Avoir au moins Bac +5 en développement durable, Agronomie et adaptation au changement climatique, gestion des projet et autres domaines connexes.

Expériences :

- ↳ Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes et projet d'adaptation au changement climatique;
 - ↳ Expérience récente dans du renforcement des capacités institutionnelles
 - ↳ Expérience dans l'application d'indicateurs FEM et dans le remaniement ou la validation des scénarios de départ;
 - ↳ Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans des secteurs techniques proche du domaine d'intervention du projet
 - ↳ Des connaissances dans les domaines de l'égalité des sexes fortement recommandés
 - ↳ Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'évaluation sensible au genre et l'utilisation des outils spécifiques y attendant
- Compétences:**
- ↳ Aptitude à travailler de façon indépen-

dante dans les délais alloués;

↳ Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel;

Les candidatures féminines sont encouragées.

1.Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du CVA situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : spmcdnsae@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 16h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 30min.

2.Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 Mars 2025 à 14H 00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du Ministère de l'Agriculture, de la pêche et de l'Artisanat à l'adresse ci-dessous, le 18 Mars 2025 à 14H 30min.

3.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat
 BP :41-Moroni
 A Mdé ex-Cefader -DNSAE
 Au secrétariat du Projet (CVA)/ Email : spmcdnsae@gmail.com

Lancé, le 19 Février 2025

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

**MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE****Secrétariat Général**

Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)

**Unité de Gestion de Projet (UGP)
N° CKM 1107 01 R/CKM 1107 02 S****Avis d'Appel d'Offres****Date :** 10/02/2025.**Référence :** Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) des Comores.**AON No :** 2025/01/TVX DE REFECTION DU BATIMENT DE LA DSIC/MFBSB/PAGF.

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire a obtenu un Co-financement à hauteur de 7 757 009 euros, auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (U.E) pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Co financement sera utilisée pour effectuer les paiements à la désignation du contrat suivant : « **Travaux de réfection du bâtiment de la Direction des Systèmes d'Information et Communication du Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire** ».

Le Maître d'Ouvrage sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de mise aux normes de la Direction Générale du Système Informatique du Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire des Comores ("les Travaux") pour une durée de 5 mois.

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat général du PAGF, sis au premier étage du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire des Comores ou par voie électronique, adressé à Monsieur AHAMADA

Ali Mmadi, coordonnateur national du Projet via l'adresse email suivant : coordination.pagfcomores@gmail.com, copie à coordon.pagfcomores@gmail.com et rpm.pagfcomores@gmail.com. Les soumissionnaires intéressés peuvent prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres au plus tard, **le lundi 10 Mars 2025 à 10 h 10 min (heure locale de Moroni)**.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en version français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus ou le télécharger dans le site web : afd.dgmarket.com.

Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'AFD.

Les Offres devront être soumises à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard, **le Mardi 25 Mars 2025 à 10 h 15 min (heure locale de Moroni)**. Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission de l'Offre à hauteur de 2% du montant total de l'offre en Franc Comorien ou en Euro.

Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, le Mardi 25 Mars 2025 à 10 h 45 min (heure locale de Moroni) dans la Salle de conférence du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) dont l'adresse

est la suivante : **1er étage du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire- Moroni Place de l'indépendance, Email : coordination.pagfcomores@gmail.com, coordon.pagfcomores@gmail.com , BP 324, Tél. (269) 332 60 09.**

Remarque : « Les soumissionnaires (le cas échéant, chaque membre d'un groupement) doivent impérativement veiller à la complétude de leurs offres et au classement ordonné des différentes pièces constitutives et justificatifs exigées. Par ailleurs, le Maître d'ouvrage se réserve le droit de demander aux soumissionnaires, toutes pièces et informations complémentaires éventuelles, susceptibles d'attester de la matérialité des informations contenues dans leurs offres respectives ».

Les principales exigences en matière de qualifications sont (liste non exhaustive, cf. DAO) :

NB : En cas de groupement, les critères de capacité financière, de CA et d'expériences doivent être satisfaite à l'échelle du groupement selon des conditions définies dans le DAO :

- **Ne pas** avoir d'antécédents de non-exécution de marchés au cours des 5 dernières années (à partir du 1er Janvier 2020).
- **Litiges en instance** : L'ensemble des litiges en instance ne doit pas représenter au total plus de cent pour cent (100 %) du montant total des fonds propres du Soumissionnaire et doit être considéré comme étant tranché à l'encontre du Soumissionnaire.
- **Disposer** d'une capacité financière permettant de subvenir à un besoin de trésorerie à hauteur de Deux Cent Mille Euros (200 000 Euros).
- **Expérience spécifique** de construction : Participation à titre d'Entrepreneur principal, de membre d'un groupement¹, d'ensemblier, ou de sous-traitant dans deux (02) marchés, d'un montant minimum de Six Cent Mille Euros (600.000 Euros):
 - o Nombre minimum de marchés exécutés : 02
 - o Montant total des deux marchés exécutés : minimum 600 000 Euros.
- **Les marchés présentés** au titre de ce critères doivent être similaires² et exécutés à compter du 1er janvier 2020, jusqu'à la date limite de remise des Offres de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel.
- **Expérience Spécifique** : Pour les marchés de construction ou pour d'autres marchés exécutés en tant qu'Entrepreneur principal, membre de groupement, ensemblier ou soustraitant³ pendant la période allant du 1er janvier 2020 jusqu'à la date limite de remise des Offres de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel dans les domaines suivants: **Fourniture, transport et installation d'équipements électriques, de climatisation et travaux de génie civil pour création et/ou réhabilitation d'un Datacenter, centre de calcul informatique, Complexe de serveurs, ou projet similaire.**

• La durée de validité des offres **est 120 jours**, suivant la date limite de dépôt des offres.